

échappé à VILLENFAGNE qui fixe, pour l'apparition, une date approximative d'une dizaine d'années plus rapprochée.

Il est certain qu'au début, on n'en faisait pas tous les ans. Le bon Mathieu lui servit de chaperon et le fit réussir.

Il y avait en France, dit VILLENFAGNE (ouv. cit. p. 204) un almanach des Bergers longtemps avant le nôtre. Antoine de LAVAL en fait mention et s'en moque dans son *Examen des almanachs, prédictions, présages et divinations*, Paris, 1613; mais je ne sais s'il était composé de signes hiéroglyphiques comme celui qui se débite parmi nous (1). Gabriel NAUDÉ parle aussi, dans son *Apologie des grands hommes soupçonnés de magie*, p. 75, du *Calendrier des Bergers*, et il se récrie de ce qu'autrefois on se contentait de ce livre et du *Comput manuel* pour apprendre les mathématiques. Il ne faut pas confondre, sans doute ce Calendrier dont parle NAUDÉ avec celui dont il est question dans les *Mélanges* du marquis DE PAULMY t. 7 p. 22. On lit dans cet ouvrage qu'il existait en France un calendrier des Bergers dès le commencement du 16^e siècle; il eut beaucoup de célébrité, prédisait tant bien que mal l'avenir, et contenait des remarques et des historiettes. On lit encore, au même endroit, qu'il parut, à peu près à la même époque, le *Calendrier des Bergères*, ouvrage galant et poétique, et enfin on apprend qu'un poète français, Jean Tabourot, frère du célèbre Etienne, s'avisait de composer vers 1570 un almanach rempli de vers qu'il intitula le *Calendrier des Bergers*. Ce petit livre, dit le marquis DE PAULMY, s'est imprimé longtemps d'année en année et a été pendant plus d'un siècle l'almanach le plus connu du peuple et des paysans; les vers étaient toujours les mêmes, et les sieurs Oudot, imprimeur à Troyes, Oursel, de Rouen, et autres débitants de la Bibliothèque Bleue, y faisaient, chaque année, ajouter un calendrier nouveau et des prédictions faites à tout hasard sur la pluie et le beau temps. « Tous ces almanachs, ajoute VILLENFAGNE, ne ressemblaient point au calendrier des Bergers qu'on joint souvent à l'almanach de Liège ».

NISARD a longuement analysé une édition de 1633 du *Grand Compost et Kalendrier des Bergers* qui est, sans nul doute, le précurseur commun des ouvrages colportés de divers côtés sous ce titre. Ce *Compost*, dont la date de première apparition doit être fixée à 1510 a eu lui-même comme modèle une édition de Genève 1497, laquelle dérivait certainement de l'édition de Paris 1488, citée dans le *Manuel* de BRUNET. Or celle-ci avait, au titre : *Compost et Kalendrier des Bergers nouvellement refaict et aultrement composé*

(1) [On verra plus loin que, selon toute probabilité, il n'en était pas ainsi.]

que n'estoit par arant. On peut ajouter que ce premier *Compost* ne serait, d'après M. TOURNET, qu'une adaptation du *Vrai régime et gouvernement des Bergers et Bergères*, composé par Jehan de Brie « le bon berger » et présenté par lui à Charles V, en 1379. Ne doit-on pas enfin rappeler ici, au moins au point de vue du nom, la toute primitive *Table aux Bergiers* dont nous parlions p. 130 ci-dessus?

Les premières éditions durent se répandre assez rapidement dans toutes les directions et avoir un grand retentissement; on a retrouvé à la bibliothèque du duc de Devonshire à Chatsworth un exemplaire de l'édition originale faite à Paris en 1503, c'est-à-dire six ans après celle de Genève; et des éditions nouvelles parurent à Londres même, chez Pynson, en 1506 et chez Wynkyn de Worde, en 1508 et 1528 (1).

On voit que la curieuse annexe du Laensbergh a de qui tenir, tout au moins au point de vue de son nom.

Nous insistons sur cette restriction. En effet, comme VILLENFAGNE le remarque, les almanachs auxquels ses sources font allusion ne ressemblent pas du tout au nôtre. Ce sont bien des « Almanachs des Bergers »; l'étiquette est là, le caractère général de ces ouvrages en fait les dignes précurseurs de notre singulier livricule et aussi, jusqu'à un certain point, du Laensbergh lui-même. Mais ils ne correspondent nullement comme typographie à l'opuscule liégeois. Nous pouvons en tout cas l'affirmer pour le *Grand Compost* de 1633; NISARD, avons-nous dit, en donne une fort intéressante analyse et de curieux extraits; il reproduit notamment, en fac-simile, la page calendaire de novembre. Cette page contient des choses très curieuses — mais elle est en typographie, et non en « hiéroglyphes ». De plus, la suite a un caractère superstitieux et « visionnaire » autre que le liégeois. Mais le berger n'est-il pas le « voyeur » et le thaumaturge par excellence? Lui faire



(1) Cf. H. Oskar SOMMER, *The Kalendar of Shepherdes* in-8° Londres, 1892, contenant la reproduction en fac-simile de l'édition de Paris de 1503, et la réimpression de 1506, dont les lacunes ont été comblées à l'aide des éditions de 1508 et 1528.

patronner un annuaire farci d'astrologie était une idée géniale pour l'époque. Elle rappelle le procédé peu délicat dont abusent certains industriels de notre temps, qui attribuent à des communautés religieuses l'invention de leurs élixirs ou de leurs remèdes mirifiques. L'acheteur se fie à l'étiquette, et le tour est joué. Il n'y a rien de neuf sous le soleil.

Revenons à notre almanach.

WARZÉE signale un ouvrage belge, publié à Bruges qui se rapproche plus exactement du nôtre. « Il doit, dit cet auteur, dater du 18^e siècle et peut être de plus haut. » Il cessa de paraître en 1849. Son titre était ainsi formulé : *Den boeren ofte schapers almanach*. « Comme il est destiné aux illettrés, dit WARZÉE, les fêtes sont indiquées par un emblème ou l'image d'un saint. Chaque date est accompagnée de différents autres signes indiquant les phases de la lune, les époques auxquelles on peut se faire saigner, ou prendre avec fruit de la médecine liquide ou en pilules. Les jours auxquels on peut sevrer les enfants ; planter et ensemençer ou fumer les terres ; couper les arbres, couper les cheveux ou les ongles, sont tous indiqués par un signe ayant plus ou moins de rapport avec le sujet. Ses prédictions atmosphériques ont des rubriques spéciales. Chaque almanach contient le dessin d'un homme entouré des douze signes du zodiaque qui régissent chacun de ses membres... L'almanach se publiait à un nombre considérable d'exemplaires ; les dernières années ont été tirées à 700 exemplaires. » (1)

Comme on le voit, cet Almanach flamand correspond parfaitement au nôtre. Il est regrettable qu'on n'en connaisse point la date d'apparition, car c'est le seul, à notre connaissance, analogue de fond et de forme qui puisse avoir été le précurseur du liégeois.

Au sujet de ce *Boeren almanach*, M. Paul BERGMANS nous écrit : « En ce qui concerne Bruges, je ne connais que la citation de Warzée (*Bibliophile belge*, VIII, 431). Pour Gand, je ne trouve pas de *Boeren almanach* avant 1788. En cette année, Bernard Poelman en imprime un à 5000 exemplaires ; il continua cette publication jusqu'au commencement du présent siècle (2). Josse Begyn lui succéda de 1801 à

(1) « Il y a déjà quelques siècles que les faiseurs d'almanachs ont indiqué les jours favorables pour se couper les cheveux, les ongles, etc. (cf. *Sérees* de Guill. BOUCHET, page 473 de l'édition 1635) ; c'est sans doute dans Hésiode, qui vivait peu de temps après Homère, que ces faiseurs ont puisé ces belles rêveries. Cet ancien auteur désigne, dans un de ses poèmes, les jours les plus propices pour se marier, pour tondre ses moutons, etc. » Note de VILLENFAGNE, II, 212. — [Le bibliographe ignorait, ce qu'on sait aujourd'hui, que tous les peuples ont un système de jours bons et mauvais. Pour la Belgique, on peut consulter le *Calendrier belge*, de REINSBERGH, et surtout l'*Année de l'ancienne Belgique*, de COREMANS. — O. C.]

(2) « Un exemplaire de son almanach pour 1801 est déposé aux archives communales dans la liasse « police d'imprimerie », avec la dépêche suivante, imprimée

1831. La veuve Michel de Goesin fournit aussi un *Boeren almanach* de 1801 à 1828. En 1792, Pierre-François de Goesin imprima un almanach analogue à 1000 exemplaires pour le libraire Van Ackere, de Lille. » Notre correspondant ajoute fort judicieusement : « On ne pourrait conclure qu'il n'existe pas d'almanachs des Paysans ou des Bergers plus anciens que le nôtre ou le vôtre. Leur petit format, le public auquel ils s'adressaient, l'absence de tout texte, sont autant de facteurs qui les ont empêchés de parvenir jusqu'à nous. » Il n'en est pas moins vrai que jusqu'à plus ample informé, le plus ancien est celui de Liège.

Chacun sait qu'on trouve encore actuellement en France deux livrets du même genre. Ce sont les *Almanach des Bergers* ou *Nouveau Calendrier des Bergers* par Melchior GRIEFFER (selon M. Anner André, successeur actuel de M. Victor Martelet, éditeur, à Troyes) ou GRIESSER (selon M. Baudot, éditeur, à Bar-sur-Seine). Ces deux orthographes du nom de l'astrologue français sont fort semblables ; il y a peut-être là une erreur de lecture, datant de l'époque où les ss s'imprimaient par des caractères analogues aux // . On se demande avec inquiétude si le nom propre fut Greffier ou Gressier — et si l'on n'est pas en présence d'une autre fausse lecture, celle qui consisterait à prendre un M. Melchior, qui exerçait la profession de greffier (ou graissier !) pour un M. Greffier (ou Gressier) pourvu du prénom de Melchior. Si cette conjecture était la vraie, nous serions en présence d'un joli coup du genre de celui qui doit tant affliger outre-tombe le brave astrologue *Thomas Illyric*, moult intéressant personnage dont nous avons relevé ci-dessus p. 170 la singulière généalogie.

Quoi qu'il en soit les éditions françaises sont fort semblables, et non seulement par le titre, entre elles et avec la nôtre : mais leur date d'apparition est postérieure à celle du liégeois.

par M. F. VANDER HAEGHEN dans sa *Bibliogr. gantoise*, VI, p. 202-3 : « Gand, le 4 pluviôse an IX, le préfet du département de l'Escaut au maire de la ville de Gand. Je vous transmets, citoyen, deux almanachs imprimés chez les citoyens J. Begyn et Bernard Poelman, imprimeurs-libraires à Gand, et portant le titre : *Den Boeren ofte Schapers Almanach*. Cet almanach n'étant pas imprimé ainsi que le prescrit l'arrêté du gouvernement du 14 germinal an VI, ne contenant pas même le calendrier républicain à côté du grégorien, et ne pouvant que maintenir les esprits faibles dans un état de superstition nuisible aux intérêts de la République, vous voudrez bien requérir un juge-de-peace de se rendre chez les imprimeurs ci-dessus désignés pour qu'il saisisse tous les exemplaires de cet almanach qui pourraient s'y trouver. (s.) Faipoult. » En tête de la dépêche, M. Cornelissen a inscrit la note suivante : « Cette affaire n'eut pas de suites. » (Note de M. BERGMANS.) — [A la même époque, l'*Almanach liégeois des Bergers* conservait également le calendrier grégorien sans se soucier du nouveau, auquel le Laensbergh proprement dit faisait, il est vrai, la part belle. — O. C.]

Un collaborateur de la *Revue des traditions populaires* parlant t. V pp. 145-9 de l'édition de M. Martelet, émet l'avis que cet opuscule dérive peut-être plus directement que tout autre de l'antique *Compost* de 1497, celui-ci ayant passé dans le fonds de la maison dont cet imprimeur était alors propriétaire. Cela est possible, mais il n'en existe pas moins une différence absolue entre la typographie du *Compost* et celle de l'*Almanach* : la ressemblance n'est donc que dans l'étiquette, et se retrouve absolument la même à Liège. Toujours est-il que l'*Almanach des Bergers* de Troyes, dit cet auteur qui paraît en plusieurs points bien renseigné, apparut à la fin du siècle dernier. Celui de Liège, qui vit le jour en 1733 pour le moins, est donc non seulement son émule mais son devancier. M. E. SOCCARD assure (1) que la veuve Garnier (1797-1830) tirait ce livre à cent cinquante mille exemplaires. Nous n'avons pas de renseignement sur l'édition liégeoise de la même époque. Celle de Troyes est descendue à deux ou trois mille. La nôtre reste bien au-dessus.

NISARD reproduit plusieurs pages de l'édition de Troyes. L'aspect général est le même que dans l'annexe du Laensbergh. Les signes sont un peu plus nombreux : nous y retrouvons les « jours bons » pour prendre pilules, traiter les yeux et « très bon saigner », qui ne sont plus dans le nôtre. En revanche celui-ci est plus détaillé quant aux signes des pronostics météorologiques : Troyes n'en a que neuf et nous en avons treize. On sent ici la légitime influence de Mathieu ! Les rehauts vers les figures sont à Troyes d'un système plus compliqué, du moins du point de vue typographique, et les figures des saints qui distinguent certains jours sont très différents. Notre almanach datant de plus d'un siècle et demi a dû renouveler plus d'une fois ses clichés ; ceux de Troyes, sont presque tous plus anciens sans être plus intéressants. Enfin, l'opuscule de M. Martelet donne en supplément la figure d'un homme nu, avec la désignation des parties que gouverne chaque signe zodiacal, et l'indication sommaire et générale que : « En ces signes ne saignera quant la Lune y sera entrée. »

On se rappelle que l'indication des jours astrologiquement bons pour la saignée et autres remèdes fit l'objet d'une étude dans l'ancien Laensbergh (voir ci-dessus p. 166 et suiv.) et qu'elle reparut pendant un certain temps, notablement réduite et simplifiée dans notre *Almanach des Bergers*. On n'en voit plus trace en 1741. Aussi bien, ce dernier opuscule fournit jusqu'au commencement du présent siècle, de plus nombreuses indications médicales qu'à présent. On y voit des signes

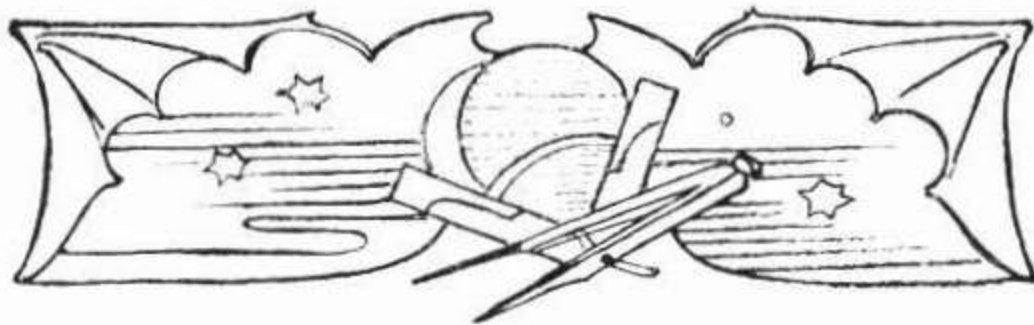
indiquant les jours bons pour saigner ou placer des ventouses, pour prendre médecine en breuvage, électuaire ou pilules, pour sevrer les enfants, « médier » les yeux, couper les cheveux ou les ongles. Tout cela s'est simplifié.

NISARD se moque assez bien de l'aspect primitif et du contenu de l'*Almanach des Bergers*. « S'il est vrai, dit-il, que ce livre est destiné aux gens qui ne savent pas lire, il faut nécessairement que, pour parvenir à deviner et à savoir par cœur ces caractères, ils aient fait cent fois plus d'efforts d'intelligence et de mémoire qu'ils n'en eussent fait pour apprendre seulement à lire l'écriture vulgaire. » Ceci est contestable. Le nombre des signes de la langue et leurs variations de prononciation, sont au chiffre des caractères de l'almanach à peu près comme vingt est à un. Et puis, si la clef de ce dernier n'apparaît pas à première vue, une fois connue elle paraît assez simple ; et, surtout, l'effort de mémoire qu'il nous semble nécessaire d'accomplir, quant à nous, pour en retenir les signes, est un assez mauvais critérium pour apprécier celui que doivent faire les illettrés. Ceux-ci, en effet, ne conservent rien que de mémoire : ils l'ont assurément plus fraîche, sinon plus forte que nous ; ce que la nôtre gagne en complexité et en étendue, elle le perd en sûreté et en profondeur.

Quoi qu'il en soit, l'éditeur, qui inscrit en typographie ordinaire « l'explication des signes » a en vue les « lecteurs » qui viendront renforcer la clientèle ou la remplaceront. Quoique les illettrés deviennent chaque jour moins nombreux, la vogue du livricule continue à être assurée d'année en année ; ceci permet de croire que le caractère mystérieux du petit almanach et les croyances traditionnelles aux jours bons et mauvais sont restés plus puissants que les méthodes de lecture et les progrès de l'astronomie.



(1) *Etude sur les alm. et calendriers de Troyes*, page 20.



VIII

Les contrefaçons du Laensbergh

Il serait intéressant de relever les contrefaçons de notre almanach. C'est dans cet ordre d'idées que peuvent résider les preuves les plus irréfutables de sa popularité et de son influence.

Malheureusement, l'étude des contrefaçons du Laensbergh nous conduirait trop loin en sortant du cadre de cette revue, et menacerait quand même de n'être pas complète, vu les difficultés innombrables des recherches les plus consciencieuses.

Parmi les premiers imitateurs du vénérable almanach, HENAUX cite le nom du Liégeois Nicolas Bruiant, qui mit au jour, en 1639, quatre ans après l'initiateur, un opuscule ainsi décrit :

Almanach pour l'année Bissextile MDC.XL sur l'horizon de nostre Pays-Bas. Avec les Guetides de Bruxelles et d'Anvers pour aller et venir, par M. NICOLAS BRUIANT, mathématicien. — A Liège, chez Jean Tournay, proche S. Denys, à l'enseigne de S. Augustin. Avec permission des Supérieurs. — In-16 non paginé.

« Dans cet annuaire, Bruiant montre à nu, dit HENAUX, le peu d'habitude qu'il a du métier. Il dédaigne de noter les jours de foire et de marché et, voilà surtout par où il pêche, le maladroit ! il ne recherche point quelle est l'influence des planètes sur le corps humain. Dans une colonne parallèle au calendrier, il offre ses prophéties. Par exemple, du 7 au 14 octobre, il prédit un *temps gatillard*, et des *récoltes remis au devoir*, et du 14 au 22 : *Trouble en l'air par neige et pluie. Les plus hauts montez descendront*. Quelles révélations ! Nous le demandons, en peut-on faire des plus écourtées, de moins piquantes, d'aussi timides ? Pauvre sorcier que vous êtes, Bruiant !... » (1).

La description continue sur ce ton. Le bibliophile le trouve inexpert, maladroit et guindé. « Pauvre devin, en effet, que celui qui

invoque le Très-Haut avant d'étudier les astres ! » Bruiant redoutait beaucoup la censure, et c'est cela sans doute qui embarrassait si fortement sa *générale prédiction*, sa *déclaration des quatre saisons de la présente année*, ses *enseignements utiles* sur la coupe des cheveux, etc. Ce fut avec cette allure monotone et circonspecte, indigne d'un véritable prophète, toujours franc et fin, que Bruiant atteignit 1646. A partir de cette époque le titre change :

Almanach pour l'An de nostre Seigneur MDC.XLVII. A l'usage de la Court spirituelle du Seigneur Officielle de Liège, par Maître NICOLAS BRUIANT. — A Liège, chez Jean Tournay, Impr. juré proche St-Denys à l'enseigne de St-Augustin. — In-24 non paginé.

Ce livre contenait au calendrier « les Dimanches de l'année exprimez par leur nom selon l'usage des procureurs de la Court spirituelle de Liège. Item, les jours ausquelz on ne playdoie point en icelle Court, et les Festes du palais annotées avec deux lettres rouges sçavoir F. P. qui signifie *Festum Palatii*, et F. C. qui signifie *Festum Curiae*, ce qui est fort propre et utile aux Juges, Advocats, Notaires, Procureurs, et à un chacun qui procède en laditte Court ou pardevant Juges Apostoliques. »

D'universel, l'annuaire devenait donc particulier : la sphère de son utilité s'était extrêmement circonscrite. Quelques années après, ce *rade-mecum* des plaideurs et des greffiers disparut de l'horizon, « en dépit, dit HENAUX, du portrait du faiseur qui brillait sur le frontispice, en dépit des figures sur bois en tête de chaque mois, représentant le signe zodiacal et les occupations des citadins et des manants, etc. »

En réalité, les améliorations que Bruiant fit à son almanach sont assez intelligentes. Il compléta la *Déclaration*, créa le chapitre *du semer et du planter*, et soigna celui *des éclipses*. Mais sa manière de *prédications* resta franchement mauvaise. Par contre la dernière page de son annuaire piqua indubitablement au suprême degré la curiosité des placides bourgeois et nonnes scrupuleuses : elle est consacrée tout entière à énumérer *les jours heureux et les jours malheureux*. « Nous ne comprenons pas en vérité, dit HENAUX, comment Laensbergh n'en a pas enrichi son almanach. Sous son patronage, ce travail ingénieux aurait eu un véritable prix. »

Malgré les efforts de Bruiant et ceux des *frères de la plume* de la Court spirituelle du Seigneur officiai, son almanach n'a eu ni une grande réputation ni une longue vie.

Le nom du célèbre Mathieu reparait à la tête d'un almanach in-plano, édité (avec privilège) par l'imprimeur G.-H. Streel, et qu'il ne faut pas confondre avec le petit volume publié par Léonard,

(1) HENAUX, dans *Bulletin du bibliophile belge*, t. II, p. 379-81.

La feuille se rapportant à l'année 1681 a été retrouvée par HEXAUX (1). Elle est divisée en sept colonnes longitudinales, dont les six premières sont consacrées au calendrier, et la septième à des dates solennelles, ainsi qu'à l'indication des éclipses. Pas l'ombre d'une prophétie. La collection Capitaine (2) possède plusieurs de ces placards : le dernier est de 1710. La publication s'en est continuée jusqu'à nos jours; depuis longtemps, Mathieu Laensberg n'en assume plus la responsabilité, quoiqu'ils paraissent chez l'éditeur même de son almanach (3). Son titre est actuellement : *Double Almanach de compte pour l'année...*, les éclipses y tiennent une petite place à côté du calendrier, qui est illustré de vignettes donnant pour chaque mois les signes du zodiaque et une petite scène d'intérieur ou des champs, rendant compte des occupations principales, correspondant au mois; le Double Almanach contient encore le tableau des foires, celui des monnaies ayant cours légal, des renseignements sur les postes et messageries, etc.

Citons encore l'*Almanach d'Anvers* attribué à *Maître Hermant Deverre*, paraissant régulièrement à Liège (in-12) depuis près d'un siècle, et que les éditeurs du véritable almanach liégeois ont eu l'adresse de racheter. On y voit quelques prédictions : « En cette année, le Printemps sera tempéré, l'été sera chaud, etc. » On y voit que les grandes marées de 1897 « pourront occasionner quelques désastres, si elles sont favorisées par les vents ». Il y a aussi des *Promostications particulières* sur le vent, très concises, telles que : Janvier les 1 et 2, beau; les 4, 5, 6, 7 et 8, neige et vent; les 9 et 10, dégel » etc., avec un résumé mois par mois des opérations agricoles et des sentences morales. Suivent le tableau des foires et marchés, une *chronique ou relations écrites des événements les plus remarquables* arrivés l'année précédente dans le monde entier, des variétés, recettes et renseignements utiles. Cet almanach jouit d'une vogue modeste, mais assurée.

Mais c'est hors de Liège qu'il faut chercher les copistes et les imitateurs du grand maître.

Il paraît que l'*Almanach* se réimprima dès le XVII^e siècle. Déjà dans le volume de 1680 on trouve l'avis suivant : « Au lecteur. J'ay voulu vous avertir que l'on contrefait ces almanachs à Lille et à Anvers, afin que vous preniez garde de n'y estre pas trompez. »

(1) Ferd. HEXAUX, dans le *Bulletin bibliob. belge*, t. III, p. 137.

(2) A la bibliothèque de l'Université de Liège.

(3) D'autres éditeurs liégeois, entre autres F. J. Desoer, J. Desoer, P. J. Collardin, S. Bourguignon, H. Dessain, H. Rongier, J. A. Laloux, veuve de Boubers, etc., ont également publié des almanachs de comptoir in-plano.

En 1700, l'imprimeur avertit que le titre ne sera plus imprimé en encre rouge, comme cela se faisait auparavant, afin de distinguer plus aisément la véritable édition de Liège; il est donc supposable que l'on poussait l'imitation jusque dans ses derniers détails. Dans le volume de 1787, on lit :

« Ami et judicieux lecteur! Il est bon de vous prévenir que malgré les privilèges et octrois honorables, accordés pour l'impression exclusive de notre renommé almanach de Maître Mathieu Laensbergh, tant par S. A. C. notre souverain, que par S. M. l'empereur pour ses États, la témérité de certains libraires est si outrée, qu'ils ne respectent pas même les autorités d'un si grand poids, puisqu'ils osent encore contrefaire cet almanach, soit sous le nom usurpé de maître Mathieu Laensbergh, soit sous divers titres étrangers et supposés. On continue toujours à distribuer entre autres, un almanach intitulé et faussement dit d'Anvers, et dans tous, en nous pillant, on fourre des signes astronomiques, mais avec cette ignorance qu'il n'y a qu'à les confronter pour livrer au mépris les pauvretés et les fautes dont sont farcis ces chétifs almanachs. Le public est donc prévenu que cette année on reconnaitra le vrai Laensbergh rien qu'au frontispice, où sa figure est encore faite en ovale, mais au bas de laquelle on lit cette signature : C. Bourguignon; et tout almanach quelconque qui n'aura pas cette marque distinctive doit être réputé faux et contrefait. »

En 1802, l'éditeur (Bourguignon), dans un *avis amical à ses confrères*, se plaint encore de la contrefaçon de son almanach. « Je place, dit-il, la présente édition sous la sauvegarde des lois et la probité de mes confrères. » Il déclare qu'il poursuivra devant les tribunaux tout contrefacteur, distributeur ou débitant d'édition contrefaite, conformément au décret du 19 juillet 1793.

Rien n'y fit, l'élan était donné, et l'étiquette était vraiment trop profitable à emprunter. Le plus souvent, elle fut d'ailleurs usurpée : le pavillon couvrait la marchandise. Les simples, les doubles, les triples *Liégeois*, vendus à des prix différents, se multiplièrent et revêtirent les formes les plus variées. NISARD (ouvr. cit. p. 107), cite l'éditeur Blocquet-Castiau, de Lille, qui, pour 1845 publia un nouvel almanach sous le titre bizarre de *Le Très double (!) Almanach de Liège...*

Certains éditeurs y ont mis de la conscience : c'est ainsi que l'éditeur Casterman, à Tournai, publie encore actuellement le *Grand Double Almanach dit de Liège*. Dans l'édition pour 1830, nous trouvons, outre de curieuses listes de *Présages de pluie, de beau temps, tirés du soleil, de la lune, des étoiles* — une liste de prédiction, parmi lesquelles :

En ce temps-là, de grandes révolutions éclateront dans un des grands états de la chrétienté. — Et un prince, ami de l'ordre et de la justice,

rendra dans ses États la liberté à la religion catholique. — Et une république prendra une nouvelle forme de gouvernement. — Et un fameux combat sera livré. — Et un grand roi reformera les abus introduits dans son gouvernement, ramènera la paix et la tranquillité dans le cœur de ses sujets. — Et un grand prince montera sur le trône.

Cela était écrit en 1829. Le prédicteur fut bon prophète. Mais il resta modeste. Son almanach est anonyme.

D'autres éditeurs ont essayé d'élever autel contre autel. VILLENFAGNE cite un imprimeur de Verviers, Oger, amorçant le public en 1790 par le nom de Mathieu Laensbergh inscrit au frontispice d'un almanach de sa façon, et se vantant d'être le seul possesseur des manuscrits du prophète; il prévient même les gens de la campagne, s'ils ne veulent être trompés, qu'ils doivent regarder tous les almanachs de M. Laensbergh, imprimés avec privilège, comme *faux et nuisibles à la patrie*! C'était d'un bel aplomb! VILLENFAGNE, qui rapporte l'anecdote, ne nous dit pas si l'almanach d'Oger reparut l'année suivante.

En France, les almanachs liégeois sont tous anonymes: on dit tout bonnement le *Petit Liégeois*, le *Double Liégeois*, le *Vrai Liégeois*, etc. Le texte diffère ici et là; mais le plan général est partout à peu près le même, et les prédictions sommaires proviennent prétendument des mêmes sources, tantôt de Mathieu, tantôt de Th. Jos. Moult, tantôt de Nostradamus, et parfois de plusieurs. NISARD a plaisamment montré que ces trois astrologues sont souvent peu d'accord, en France. Nous savons qu'à Liège les deux premiers s'entendent fort bien. Le principal foyer de la production de ces almanachs est Paris, où les *Liégeois* de la maison Pagnerre paraissent en plusieurs formats et plus ou moins volumineux. Puis viennent les almanachs imprimés à Troyes, à Châtillon-sur-Seine, à Nancy, à Lille, à Rouen, au Mans, etc.

NISARD signale cette vogue incomparable et renonce même à dresser une liste complète des imitateurs du Laensbergh. Mais, détail assez piquant, dit LE ROY, tandis qu'il est fort bien renseigné sur les almanachs français, ce qui est d'ailleurs tout naturel, il avoue n'avoir pu mettre la main sur un liégeois *imprimé à Liège*. Il est pourtant probable qu'il en existe, ajoute le zélé chercheur...

Eh oui, il en existe. Il en existe plus d'un et malgré cette concurrence formidable, petit bonhomme vit encore!...

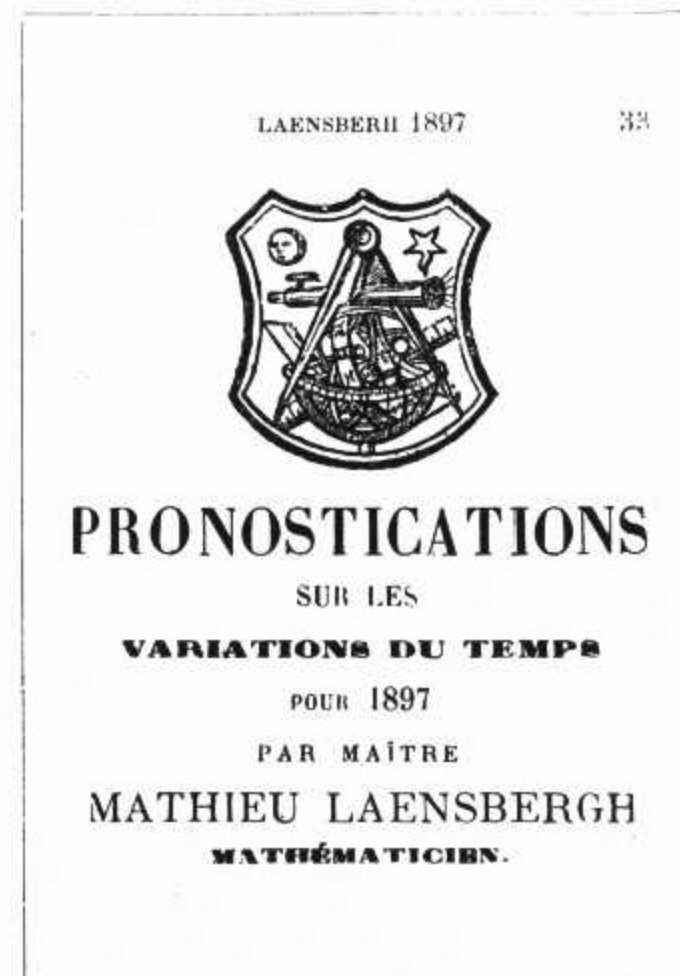
Dans son *Tableau de Paris*, MERCIER se récriait déjà, en bon français qu'il était, contre la vogue étonnante de notre almanach en France (1). Pourquoi donnons-nous, dit-il, notre argent pour l'alma-

(1) MERCIER, *Tableau de Paris*, éd. d'Amsterdam, t. XII, p. 183.

nach de Mathieu Laensbergh? Ne pourrions-nous pas composer un pareil chef-d'œuvre?

Certes, on le pourrait. Il suffirait d'y travailler. On l'a tenté sans y arriver. On a fait mieux dans différents sens, sauf dans le sien. Aussi Mathieu a gardé son rang et sa vogue près du public pour lequel il est fait.

La vraie raison en est que notre prophète a, comme le dit HÉNAUX, ce qui distingue « le faiseur d'un bon almanach »: c'est-à-dire de l'esprit, de la finesse et du bon sens.



Page extraite de l'Almanach



IX

Prédictions de Mathieu Laensbergh

Après ce qu'on vient de lire, il paraît assez inutile de s'étendre longuement sur l'influence de l'*Almanach* de Mathieu Laensbergh. Son existence à notre époque, assurée comme elle l'est, prouve à l'évidence que tout un peuple le suit fidèlement. Non-seulement on le croit, mais on l'aime. Mathieu est un vieux bonhomme, qui ne parle qu'à bon escient, qui traite tout en aphorismes, en sentences qu'on reconnaît puisées au fonds même de la mentalité du peuple. Sa phrase, comme les dits de sagesse populaire, a le sens vague et général, la forme concise et cadencée, les mots surannés et drôlets; le vieillard voit en Mathieu un vieil ami; les enfants y reconnaissent l'aïeul; le peuple y croit, le bourgeois s'en amuse, tous trouvent chez lui pâture à leur goût et, au-dessus de cela, chacun profite d'une somme de renseignements statistiques et calendaires d'une exactitude rigoureuse, qui ne sont ailleurs ni aussi complets, ni aussi nombreux.

Il est hors de doute que c'est le chapitre des prédictions qui a le plus fait pour la popularité de Mathieu, comme elle a plus fait que tout autre pour sa gloire.

« Je ne chercherai pas, dit VILLENFAGNE, si quelques-uns des événements, prédits pour cette année (1636) se sont vérifiés; vous savez que le hasard a quelquefois très bien servi Mathieu Laensbergh ou son représentant. Cet almanach ne doit, ajoute-t-il, sa grande célébrité et toute sa vogue qu'au bonheur d'avoir prévu le gain d'une bataille ou la mort d'un roi, la disgrâce d'un ministre ou la chute d'une favorite. De son côté, LE ROY rappelle que Pierre Rousseau, le journaliste expulsé de Liège vers la fin du XVIII^e siècle, s'est avisé d'écrire, que sans Mathieu, on ne parlerait pas de Liège dans la République des lettres. Sans relever ce compliment peu flatteur pour les Liégeois, le fait est, dirons-nous, que la célébrité de notre devin en valait bien d'autres. En ce temps-là, elle rayonnait dans les classes élevées aussi bien que dans le populaire, à preuve l'anecdote

suivante : M^{me} du Barry, lors de la maladie qui termina la carrière de Louis XV, fut obligée de quitter la cour. Elle eut alors lieu de se rappeler l'*Almanach* de Liège qui l'avait si fort intriguée, et dont elle avait fait supprimer, autant qu'elle avait pu, tous les exemplaires; il portait, dans ses prédictions du mois d'avril 1774 cette phrase : « Une dame des plus favorisées jouera son dernier rôle. » Elle avait eu la modestie de s'attribuer cette allusion, et elle répétait souvent : Je voudrais bien voir ce vilain mois passé! M^{me} du Barry jouait effectivement dans ce moment son dernier rôle, puisque Louis XV mourut le mois suivant (1).

52

LAENSBERGH 1897.



PRÉDICTIONS

POUR

l'année 1897

PAR MAÎTRE

MATHIEU LAENSBERGH,

MATHÉMATICIEN.

Lors de la mort de Henri IV, dit VILLENFAGNE, on rechercha si les almanachs du temps n'avaient pas prédit cet événement. Le *Mercure François* (année 1611, p. 436) observe que ces almanachs étaient tous pareils, n'y ayant que le nom de changé; il observe

(1) *Anecdotes sur M^{me} la comtesse du Barry*. Londres, 1778, in-12, part. II^e p. 396.

encore que le hasard de ce mot de vieillard, rencontré en ce mois les fit rechercher avec empressement. C'est, ajoute le bibliographe, ce que nous avons vu depuis peu se renouveler pour l'almanach de Mathieu Laensberg, au sujet de quelques événements surprenants que le hasard lui avait heureusement fait prédire : tout le monde se l'arrachait à Paris ; on en aurait pu débiter dans cette ville quatre à cinq mille exemplaires en vingt-quatre heures : les meilleurs auteurs ambitionneraient en vain pour leurs ouvrages un débit aussi prompt.

La plupart des prédictions, a dit Voltaire, ressemblent à celles de l'almanach de Liège : *un grand mourra, il y aura des naufrages*. Un juge de village mourait-il dans l'année ? C'était pour ce village, le grand dont la mort était prédite. Une barque de pêcheurs était-elle submergée ? Voilà les grands naufrages annoncés. L'auteur de l'almanach de Liège est un sorcier, soit que ses prédictions soient accomplies, soit qu'elles ne le soient pas ; car si quelque événement le favorise, sa magie est démontrée ; si les événements sont contraires, on applique la prédiction à tout autre chose : l'allégorie le tire d'affaire. L'almanach de Liège, continue VOLTAIRE, a dit qu'il viendrait un peuple du Nord qui détruirait tout ; ce peuple ne vient point ; mais un vent du nord fait geler quelques vignes : c'est ce qui a été prédit par Mathieu Laensbergh » (1).

MERCIER est plus catégorique. Il affirme nettement que les « prédictions » de Mathieu « le plus souvent s'accomplissent » (2). Soit coïncidence fortuite, soit perspicacité réelle, soit interprétation adroite, une seule réussite suffisait pour porter jusqu'aux nues le crédit de l'almanach.

Nous parlons de perspicacité. Il est certain que celui qui voudrait y regarder de plus près trouverait bien des preuves de l'attention avec laquelle Mathieu scrute les probabilités. Les unions dans les cours, les naissances illustres, la mort des souverains, les virements dans la politique intérieure des nations, les alliances des états, toutes ces choses sont pour lui objets d'études, et il est certain que ses prédictions à ce sujet sont bien rarement faites à tort et à travers. Il draine à son profit les grands courants d'idées pour annoncer des découvertes, les fautes des grands ministres pour présager leur chute, l'âge des empereurs pour pronostiquer leur décès. Il reconnaît et exploite les époques où se font les naufrages, il prévoit les résultats de l'influence des grands esprits, les réactions de la politique aussi

bien que la valeur et la succession naturelle des incidents atmosphériques. Aussi Mathieu se montre-t-il le plus souvent habile homme, et c'est avec grande apparence de raison qu'on l'a maintes fois soupçonné de mieux lire dans les temps que dans l'espace.

C'est surtout dans la politique que son intrusion est facile à constater. Il s'en est rarement fait faute, non toujours par goût ou par opinion personnelle, mais par jeu dirait-on. Et il est vrai de dire que sa prétention divinatoire à ce sujet est plus ou moins sensible selon les époques.

De notre temps, il n'a pas à craindre une censure ombrageuse, et il n'y va parfois pas de main-morte.

Il y a quelques années, on a pu lire les prédictions suivantes :

Pénible aventure d'un souverain qui avait rêvé de rétablir la fraternité entre les descendants de Cham et de Japhet. — Étonnement des peuples civilisés en constatant une fois de plus que le noir et le blanc ne peuvent pas plus s'allier que le feu et l'eau. — Epouvantable massacre dans de régions inconnues. — Grande désillusion d'un petit peuple qui comptait s'agrandir par la seule force de son influence intellectuelle et morale, etc.

Qui ne voit là des allusions à la vaste entreprise de la colonisation du Congo ? Un souverain qui rêve, le noir et le blanc, un petit peuple, des régions inconnues... tout y est ! Seulement, on peut trouver que Mathieu s'y prenait un peu tôt : cet extrait est de février 1886.

C'est peut-être au Congo belge que Mathieu fait encore allusion quand il dit, dans ses prédictions de février 1897 : « Une œuvre d'une grande importance pour un pays verra ses efforts couronnés des plus beaux succès. » Le ton est tout autre, comme on voit. Mathieu se serait-il ressaisi ? Que non pas ! Mathieu ne change guère. C'est l'opinion qui change : Qu'en peut-il, si le vent tourne ? Mathieu n'a jamais eu la prétention de conduire les hommes. Il prédit. N'est-ce pas déjà bien beau ?

Cette année encore, on trouve d'autres phrases dont nos lecteurs belges comprendront immédiatement l'application. Par exemple : « embarras de certains personnages qui se disent représentants du peuple et ne peuvent faire preuve de leur capacité. »

Autrefois, Mathieu devait parfois mettre une sourdine à ses satires : il les disait alors en wallon, ou en latin. On rencontre ces mots dans les prédictions du mois de juillet 1637 : *Tandem, tandem, bona causa triumphat* (1). La Ville de Liège était alors déchirée par

(1) VOLTAIRE, cité par VILLENFAGNE, II, p. 195-6.

(2) MERCIER, *Tableau de Paris*, XII, p. 45 et 183.

(1) VILLENFAGNE, 214. L'auteur ajoute, à propos du latin qu'on mêlait parfois aux prédictions : « J'ai ouï dire quelquefois qu'on trouvait dans nos anciens almanachs des phrases liégeoises très comiques ; mais je puis assurer le contraire,

deux factions : Mathieu prenait évidemment parti pour l'une... sans qu'on sût bien laquelle.

Pendant un certain nombre d'années, l'Almanach publia une relation sommaire des choses les plus mémorables advenues précédemment. En 1628, on trouve une relation détaillée de la mort de Sébastien Larnelle, assassiné deux ans auparavant par le comte de Warfuzée. Cette relation est faite dans un sens nettement hostile

ALMANACH
SUPPUTÉ SUR LE MÉRIDIEN DE LIÈGE,
PAR MAÎTRE
MATHIEU LAENSBERGH,
MATHÉMATICIEN,
pour l'année 1897.



En vente à Liège,
chez l'Editeur Alfred ISTA,
PLACE ST-PIERRE, 5.

272^e année

LIÈGE. — IMP. H. VAILLANT-CARMANNE.

au parti de l'assassin. On ne voit pas cependant que la censure se soit préoccupée de ce récit : VILLENFAGNE en conclut que cette tolérance innocente clairement le prince-évêque Ferdinand de Bavière, soupçonné par quelques écrivains d'avoir participé au meurtre du bourg-

ayant eu la patience de parcourir presque tous ceux du 17^e siècle et du commencement du 18^e. On voit bien, il est vrai, que se sont des liégeois, peu instruits de la langue française, qui les ont rédigés. Ce n'est que depuis quelques temps qu'on s'est avisé d'insérer dans les prédictions de Laensbergh quelques expressions proverbiales de notre idiome. » (Nous avons indiqué ci-dessus p. 173 la date exacte de cette innovation ; la note de VILLENFAGNE nous avait échappé à ce moment)

mestre populaire. La fin sanglante de Warfuzée est l'objet d'un second récit.

Vers la fin du siècle, l'éditeur Bourguignon, préparant l'almanach pour 1794, tomba dans un grand embarras. Il s'agissait de rédiger la chronique de l'année de la *Terror*, ce qui était en effet assez difficile. Il eut l'idée d'y substituer un petit traité d'agriculture, sous le prétexte que ses lecteurs n'ignoraient pas ce qui s'était passé alors. C'était dénaturer le célèbre almanach de Mathieu Laensberg : c'était d'ailleurs aller directement contre la teneur du privilège qui lui permettait de l'imprimer. Le gouvernement prit la chose au sérieux : il s'empara de tous les exemplaires de cette édition et l'imprimeur a pu craindre un moment, dit VILLENFAGNE, de voir s'échapper de ses mains une mine d'or dont il pouvait seul apprécier la valeur. Il fallut passer sous les fourches caudines : la chronique parut, mais le danger ne fut rien moins que conjuré, car il ne s'agissait pas seulement de remémorer des faits accomplis, mais encore de prédire l'avenir. Or une phrase malencontreuse se glissa parmi les *prédictions* d'avril : *Hommes bouffis d'orgueil cruellement abattus et renversés, tandis que d'autres, humbles et humbles seront élevés en honneur et réputation.* Et les commentaires de pleuvoir : finalement, nouvelle saisie : presque toute l'édition fut mise au pilon. Un exemplaire échappé de cette hécatombe parvint aux Liégeois réfugiés à Paris ; ils le firent aussitôt réimprimer en cette ville sous le titre de :

Vrai Liégeois, almanach pour cette année MDCCXCIV, supputé par maître M. LAENSBERGH, math. (avec l'épigraphe : *Deposait potentes de seide et exaltavit humiles*). Se vend à Paris, chez les imprimeurs réfugiés Liégeois, place des Quatre-Nations. An II de la République. In-18, de 79 pages.

En 1795, et pendant quelques années seulement, le Mathieu Laensberg publia avec l'ancien calendrier et les fêtes catholiques, le calendrier républicain et la liste des fêtes du nouveau régime.

« La République française, dit un avis publié en tête de l'almanach de 1795, lors de l'arrivée de ses troupes victorieuses dans ce pays, ayant déclaré par l'art. III de son arrêté du 27 thermidor que : *les commandants militaires veilleront, surtout, à ce que la liberté des cultes soit respectée* ; c'est pourquoi nous plaçons d'abord l'ancien calendrier, où sont les rites et les fêtes de notre Religion catholique : suit immédiatement après, le nouveau calendrier français. »

C'était parler d'or et agir bien humblement ; mais notre prophète n'était pas abattu. Il prit même une fort adroite revanche.

Des prédictions pour cette même année 1795 sont en effet singulièrement amusantes dans leur style à double sens. Il ne fallait pas

déplaire aux Français ; mais d'autre part bien des Liégeois haïssaient les gens du nouveau régime.

Voici le début de ces pronostications :

Notre petit prophète, Mathieu Laensbergh, s'apprête à donner à ses lecteurs la série de ses mémorables prédictions, dans lesquelles nous croyons apercevoir l'heureux dénouement de certaines choses, qu'il tarde trop de voir bientôt arriver aux vrais amis de l'humanité, du bon ordre et de toute justice, vertus d'autant plus rares qu'elles semblent être bannies depuis longtemps de notre malheureux globe, agité par des commotions et des secousses violentes, qui auraient détraqué ses beaux et admirables ressorts, si l'habile Artiste, qui les a construits, ne les eût soutenus jusqu'à cette heure de sa main toute puissante, qu'aucun mortel ne devrait jamais cesser de bénir et de remercier pour une faveur aussi insigne et aussi marquée.

Quelle phrase ! Mais Mathieu Laensbergh, qui est un malin, sait bien ce qu'il fait. Il ne tient pas toujours à parler clairement ; et alors il noie sa pensée dans un fleuve de mots.

Plus loin cependant il est très clair. Mais alors, il ne craint personne, car il parle dans le sens des Maîtres du temps. Voici par exemple une pronostication en forme de vœu, pour janvier 1795.

Pour le bien des peuples, surtout de la classe pauvre, trop souvent mise en oubli, il serait à désirer qu'on établît de bonnes et rigoureuses lois, capables de mettre un frein indomptable à la cupidité des vils et détestables monopoleurs, engeance dont il faudrait détruire jusqu'à la racine !

Par contre, le prophète, tout en devisant sur les intempéries et les gros rhumes, glisse souvent un trait empoisonné à l'adresse des révolutionnaires qui veulent tout régir et tout conquérir — et qui avaient saisi deux fois l'almanach de 94 :

L'homme de basse extraction, parvenu à quelque emploi honorifique, est cent fois de plus difficile à aborder que ne soit son maître, à qui il doit toute son élévation. — Il n'y a pire maître ni plus difficile à contenter que celui qui a été valet. — Des hordes de brigands menacent d'infester de riches et belles provinces.

Plus loin, il décoche ces vérités aux chefs révolutionnaires qui intriguent sourdement les uns contre les autres :

Des rusés politiques feindront d'être les meilleurs amis pour s'arracher leur secret ; mais les gens de même métier sont d'ordinaire ennemis. — Un loup ne mange jamais un autre loup ; mais trop souvent les hommes se mangent entre eux. — Une terreur panique va s'emparer de l'esprit de grand nombre de personnes, qui se vantaient naguère d'être les plus intrépides et les plus inébranlables. — L'anarchie est ce qui peut arriver de pis et de plus redoutable à un Etat qui, du moment qu'il est accablé de ce terrible fléau, n'a plus ni lois, ni ordre, ni la moindre ombre de justice.

Et enfin ce conseil, en guise de conclusion, le tout enveloppé de recettes de cuisine et d'agriculture, de maximes et de proverbes :

Il sera fort prudent et très nécessaire de se mettre en garde contre l'épidémie, qui règne et accable un pays limitrophe, puisque quand la maison de notre voisin brûle, la nôtre est en danger.

Ce qui voulait dire : « Petit pays liégeois, méfiez-vous de l'invasion des idées révolutionnaires qui nous viennent de France, et vous ferez sagement. »

A la suite on trouve une phrase d'un tout autre goût :

La justice, jointe à la bonté, qu'exercera un grand peuple, affermira son règne sur un fondement inébranlable.

Y avait-il de l'ironie dans l'intention ? Il y en a en tous cas dans les suites. En regardant de plus près l'exemplaire où nous copions ce passage nous nous apercevons, en effet, qu'il a dû être corrigé. Laensbergh, au lieu de *grand peuple* avait écrit *grand roi*. L'éditeur, volontairement ou non, par scrupule ou par force, se vit engagé à réimprimer ces trois lignes, et à coller la nouvelle version sur l'ancienne (1).

Ces difficultés, digne récompense de tant d'audace en cette époque tourmentée, ne furent pas les seules que dut subir Mathieu.

En 1823, on vit le Gouvernement des Pays-Bas, si sérieux dans tous ses actes, user de mesures sévères et ridicules, à propos de quelques pensées de l'oracle liégeois (HÉNAUX). Et, en 1830, Mathieu Laensbergh fut saisi en France sur la dénonciation de M. Monbel (WARZÉE).

Ces craintes puériles, ces précautions exagérées, ces persécutions mêmes, venant s'ajouter à celles dont Mathieu avait été la victime auparavant, et après les bons mots de VOLTAIRE, de GRESSET et d'autres écrivains, ont assurément servi à souhait la brillante réputation de Mathieu.

Actuellement tout le monde l'accueille, le choie, le respecte parce qu'il a soin de s'occuper de grandes et de petites choses, des puissants et des faibles, des malheurs, et, surtout, du bonheur. Rien n'échappe à sa perspicacité. Il prédit tout, ou plutôt on trouve qu'il prédit tout, grâce à son obscurité. Cette obscurité, dit HÉNAUX, c'est là encore un de ses mérites : c'est le secret de la science divinatoire de ne s'exprimer qu'en termes sybillins.

Cependant, Mathieu ne s'exprime en mots couverts que sur des sujets graves, où il mêle un peu de malice, où qui présentent

(1) C'est du moins ce qui se voit dans l'exemplaire en question, qui est à la bibliothèque de l'Université de Liège, n° XX, 58, 1.

quelque danger. En d'autres matières, il ne se gêne pas — et une bonne fois, il lui arriva d'y être pris. C'est à propos des prédictions d'avril 1810 qui débutent par ce quatrain :

Un sot se croyant fort habile
Quoi qu'il ne soit qu'un pauvre drille
Le poisson d'Avril gobera
Au moins qu'il s'en apercevra.

Or, le premier avril, l'éditeur, Christian Bourguignon fut mis en assez ridicule posture : il fut victime de mauvais plaisants qui parvinrent à lui rendre applicable le quatrain en question qu'il avait... édité. L'affaire fit grand bruit dans le landerneau liégeois. On en parla en long et en large — et, comme aux plus grands événements, la chanson s'y mêla. On fit circuler la pièce ci-dessous qui eut si grande popularité que THOMASSIN crut devoir l'insérer dans son *Mémoire statistique* (1) à titre de document sur la popularité de l'almanach.

*Mathy Laensberg
Pas d'mouant qui l' Sar'ti-qui-venne
Grand touk è l'air
Aron des beïque so s'navenne
C'est lu qui dit que tîmps qu'i fret :
S'i gealret,
S'i nirret ;
C'est lu qui dispose à s' manière
Dè rint, dè l'plaire, dè l'aloumère,
Des grusai, dè l' tonnère ;
I fait l'hiver, i fait l'prêtîmps,
I fait l'bon comme li mava tîmps,
I fait l'broumeûr,
I fait l'rosée,
I fait l'chaleur,
I fait l'gealaie ;
C'est lu qui dit quand fâ prugî,
S'fer mette des boite, si fer segni ;
Quand fâ sèmer, quand fâ foyî,
Quand fâ planter, quand fâ râyi
Un mercoledì, si, par hazard,
Vos trevez deux pêhon è creux,
Nè magnî nin dè l'châr
Sins quoi mâlheur vis arrivreut.
Hôtez-l' todi bin, quoi qu'i v' dèie ;
I n'donne mâie nou mava conseie.
Sornez-v' bin qu'c'est lu qu'a prédit :
« Qu'on sot qui vout avu d'esprit
Sèret k'royî l'prumi d'avri. » (2)*

(1) THOMASSIN, *Mémoire statistique du Département de l'Ourte* (sic). — Liège 1879. In-8° p. 291. — Ce mémoire, dit le titre, fut commencé en 1806.

(2) TRADUCTION. — Mathieu Laensbergh — Plus remuant que le Savetier-errant (le Juif-Errant) — Quand il regarde en l'air — Avec des lunettes sur son

Une anecdote encore, relative, dit-on, à ce même éditeur Bourguignon. On raconte qu'un jour, un de ses ouvriers vint le trouver pour lui dire qu'au moment de terminer une feuille, il venait de s'apercevoir qu'une prédiction pour le mois de juin avait été omise. *Qu' tîmps fât-i mette ?* dit-il à son patron. Bourguignon, qui paraît-il, buvait ce jour-là du bourgogne avec ses amis, répondit en riant : *Mettez dè l'airaye !* Et l'ouvrier obéissant prédit de la neige pour le mois de juin.

La légende ajoute : l'époque venue, ô Providence maligne ! il tomba de la neige. Grand émoi dans la population. Peu s'en fallut que le joyeux imprimeur ne fût brûlé comme sorcier...

HENAU raconte une aventure assez plaisante à propos de Mathieu. Un touriste français arrive à Liège. Après avoir tout visité, il se rend auprès d'un savant bibliophile et lui demande l'adresse de M. Mathieu Laensbergh. — Mathieu Laensbergh ? fit tout étonné notre concitoyen. — Ma foi, oui, je veux avoir la satisfaction d'annoncer à mes amis de Paris que j'ai vu le fameux astrologue. — Mais, monsieur, Mathieu Laensbergh est mort. — Mort !... diable !... alors, je dirai que j'ai assisté à ses obsèques... — Pas tout-à-fait : à leur anniversaire, si vous y tenez. Il est mort depuis deux cents ans. — Tiens ! tiens !!

Un fait du même genre s'est passé il y a quelques années. Nous en garantissons l'authenticité. Un paysan se présente à l'imprimerie et demande à voir Mathieu Laensbergh. On l'introduit auprès de l'imprimeur, homme d'âge, d'aspect grave, mais qui ne dédaignait pas la plaisanterie. Notre brave paysan tire sa casquette et salue respectueusement. L'autre, l'accueille avec la plus grande bonhomie et s'entretient avec lui pendant quelques instants. Le paysan est parti enchanté, heureux et fier d'avoir vu *ll ci qui fait l'armanach* et d'en avoir tiré quelques précieux renseignements...

Telle est la popularité de l'Almanach.

Actuellement, notre almanach est encore une tradition, non

nez — C'est lui qui dit quel temps il fera — S'il gèlera — S'il neigera — C'est lui qui dispose à sa façon — Du vent, de la pluie, de l'éclair — Des grelons, du tonnerre — Il fait l'hiver, il fait le printemps — il fait le bon comme le mauvais temps — Il fait la bruine — Il fait la rosée — Il fait la chaleur — Il fait la gelée — C'est lui qui dit quand il faut purger — Se faire placer des ventouses, se faire signer — Quand faut semer, quand faut bêcher — Quand faut planter, quand faut arracher. — Un mercredi, si, par hasard — Vous trouvez [dans l'almanach] deux poissons en croix — Ne mangez pas de viande — Sans quoi malheur vous arriverait — Ecoutez-le toujours bien, quoi qu'il vous dise — Il ne donne jamais de mauvais conseils — Souvenez-vous bien que c'est lui qui a prédit : — *Qu'un sot qui veut avoir de l'esprit — Serait berné le premier d'avril.* »

seulement chez le peuple, mais, du moins au pays de Liège, chez le bourgeois lui-même.

Bien des familles de haute situation ne peuvent se déshabituer de le lire chaque année. Bien des bourgeois ne consultent le calendrier que dans le Laensbergh.

Quant au peuple, il le croit en toutes choses. Mathieu l'a dit : si cela arrive, c'est tout naturel ; si cela n'arrive pas, le diable s'en est mêlé et Laensbergh n'en peut rien. Mais pour une réussite, que de tapage !

Aussi bien, Mathieu a résisté victorieusement aux intempéries politiques comme aux influences du temps. Lui du moins n'a pas changé. Il représente le bon vieux temps, et c'est sa force. Il est toujours vert, toujours sage, toujours drôle.

Et, ce qu'on ne sait pas assez, c'est qu'il n'existe plus, il ne circule même plus en Wallonie un seul autre almanach dans le sens ancien du mot.

Il y a bien des brochures plus ou moins locales de propagande politique, religieuse, morale, scientifique, dont plusieurs sont d'ailleurs vraiment curieuses. Il y a bien aussi des almanachs originaux pour les amateurs de bons mots ou de wallon.

Mais de VRAI almanach, il n'y a que celui de Mathieu.

Cela vaut bien que l'on s'incline.

O. COLSON.

Qu'on nous permette d'intercaler ici, à propos de l'almanach, une rectification. Nous disons ci-dessus p. 135 : « Le méridien de Liège, sur lequel, comme on sait, est supputé depuis toujours l'almanach de Mathieu Laensbergh, etc. ». C'est en 1813 seulement que paraît au titre l'indication de « supputé sur le méridien de Liège par Maître, etc. ». Avant 1700 l'indication figurait en tête du chapitre Pronostication et était ainsi libellée : « Calculé sur les Méridionaux des Provinces de Brabant, Liège, Limbourg et autres villes circonvoisines. » Avant 1661, on lisait simplement, comme dans l'édition de 1635 : « avec les guetides (marées) de Bruxelles et d'Anvers pour aller et venir » ce qui est tout autre chose.

V. LE SOLDAT

Si le ciel te favorise
Te renvoie ton bien-aimé
Ne seras-tu pas surprise
De le revoir à tes pieds ?
Te souviens-tu, bell' Françoise,
De celui qui a profité
De tes aimables caresses
Là-bas au pied du rocher !

VI. LA BERGÈRE

*Là t' deuzainme cōp qui dj' vos r'waite
I m' chonne qui dji vos r'connoche,
V's êstoz l' fi d' noss' bourguemaitte
Dont dj'a co l' billet ès m'poche,
V'noz raici m' chér binainmé,
V'noz don qui dj' vos rabresse,
C'est dimègne qui rint noss' fiesse,
Nos pôrans nos marier !*

6. — Voilà la seconde fois que je vous examine — Il me semble que je vous reconnais — Vous êtes le fils de notre bourgmestre — Dont j'ai encore le billet dans ma poche — Venez donc que je vous embrasse — Venez ici mon cher bien-aimé — C'est dimanche prochain notre fête [du village] — Nous pourrons nous marier.

Chanson dite en 1893 à Stave, Entre-Sambre-et-Meuse, par une vieille dame qui la tient de son grand-oncle.

Wallonia a reçu de feu M. Jos. DEJARDIN un autre texte de même dialecte un peu défiguré mais identique quant au fond. L'air, tout différent, a été préféré à celui de Stave, qui a été trouvé peu caractéristique. La mélodie ci-dessus rappelle étrangement toutefois l'air sous lequel est connu le célèbre vau-de-vire « Aussitôt que la lumière — A redoré nos côteaux ».

LOUIS LOISEAU.



TABLE DES MATIÈRES

I

Littérature orale

1. CONTES, FABLES ET LÉGENDES

FABLES. — *Li leup, li gatte et les biquets*, (Fernand Sluse), 13. — *Crahe-nawais et Sorisette*, (Laur. Bihot), 31. — *Sur le Chat et le Chien*, 119.

LÉGENDES LIÉGEOISES. — I. *La chaise du bon Dieu*, (Jos. Vrindts), 81. — II. *Charlemagne et les sotais*, (Id.), 82. — III. *La petite femme blanche*, (Emile Gérard), 83. — IV. *Le corbeau d'or*, (Id.), 84. — V. *La chèvre blanche*, (Id.), 84. — VI. *Le pommier du St-Esprit*, (Id.), 85. — VII. *La voile de St-Lambert*, (Jos. Defrecheux), 176.

LÉGENDE de la Bête de Staneux, (Arth. Fassin), 153.

CONTE. — *Le fin voleur*, 102 et 105.

2. FACÉTIES ET ANECDOTES

CONTE FACÉTIEUX. — *Les fins voleurs*. — I. *Conte d'Entre-Sambre-et-Meuse*, (L. Loiseau), 102. — II. *Chanson de Gedinne*, (Olympe Gilbert), 105.

LES BÉOTIENS DE DINANT. (Suite. Voir les tables). — XXVI. *Le copère et le nègre* (Zéphir Hénin), 124. — XXVII. *Les blés qui marchent*, (L. Capusse), 125. — XXVIII. *Les champignons et les dix sous*, 126. — XXIX. *L'ordonnance du médecin*, 127. — XXX. *Pour ennuyer les taupes*, 127.

LES POURQUOI. (Suite. Voir les tables). — IX. *Requiescat in pace*, (Jos. Lesuisse), 75. — X. *Pourquoi les chiens n'aiment pas les chats*, (O. C.), 77.

DIVERS. — *Humour populaire : Un trait récent*, 59. — *Facéties sur les pêcheurs*, 100 et 101.

3. CHANSONS

Maman ne veut pas, (Jean Bury), 28.

Chansons d'amour recueillies à Lincé-Sprimont, (F. Sluse). — I. *Au bois de la ville*, 38. — II. *La fiancée au couvent*, 39. — III. *La fille pressée*, 40. — IV. *Le brave capitaine*, 41.

- A PROPOS DES CHANSONS, (O. Colson). — I. Nos chansons de France, 66.
 — II. Valeureux liégeois, 69.
 La fidèle barbière, (O. C.), 73. — J'ai pris une maîtresse, (O. C.), 86.
 RONDES A DANSER. — I. Le petit bossu, 120. — II. Le peureux, 122.
 CHANSONS DIALOGUÉES. — La belle Dondon et le Barbon, (J. Defrecheux), 88.
 — Le Soldat et la Bergère, (Louis Loiseau), 203.
 La truie qui danse (Lucien Colson), 144.
 Chansons du jour de l'an, 7. — Chansons de *héliège*, 7. — Pasquille, 8.

4. PROVERBES, DICTONS, FORMULETTES, ENIGMES

DICTONS. — Des amoureux, 29, 49. — Du nouvel an, 5. — Relatifs aux énigmes, 25. — Interprétant le cri des animaux, 115.

DICTONS ET PROVERBES LOCAUX. (Suite. Voir la table du tome 3). — V. Tu auras les gants blancs, 36. — VI. Allez jouer à qu'nèque, 36. — VII. Pâte à pate, 37.

ENIGMES POPULAIRES, (O. Colson). — I. Les Advinas, 17. — II. à VI. Devinettes wallonnes, 42, 57, 90, 107 et 146. — Enigmes *a)* astronomiques et météorologiques, 42 à 45; *b)* sur les animaux, p. 57 à 64; *c)* sur les plantes, p. 90 à 95; *d)* sur le corps humain et les vêtements, p. 107 à 112; *e)* sur la maison et les objets familiers, p. 146 à 152.

II

Croyances et usages

LE JOUR DE L'AN. — I. Croyances et usages (O. Colson) 5.

LES AMOUREUX (Suite. Voir la table du tome 3). — VII. Présages divers (E. Brixhe) 29. — VIII. La Chandeleur à Spa (Albin Body) 33. — IX. Magie et divination (O. Colson) 49.

LES TYPES POPULAIRES. — I. *Marcatchou* (Paul Gérardy) 97.

LES ANIMAUX. — I. Le langage des oiseaux (Gilles Gérard) 113. — II. Comment on interprète leurs cris (O. Colson) 115.

FÊTES POPULAIRES. — La Bête de Staneux et la Cour du Coucou à Polleur et à Stembert (Arthur Fassin) 153.

MAGIE. — L'os de chat (A. Hanquet) 46. — La cafetière du diable (O. C.) 64. — L'argent du diable (O. C.) 78. — Chez les amoureux, 49. — Talismans, objets, paroles, souhaits fatidiques, 5, 6.

ASTROLOGIE. — Dans l'almanach de Mathieu Laensbergh, 163. — Voir aussi formulette à la lune, p. 53.

DROIT. — Parodié : Cour du Coucou, 156. — Coutumier : La chapelle des bourgmestres, 79.

LES NAINS. — Voir pp. 37 et 82.

MÉDECINE ET ART VÉTÉRINAIRE. — Règles de médecine et d'hygiène dans l'Almanach de Mathieu Laensbergh, 166. — Recettes vétérinaires extraites d'un vieux manuscrit (Jules Dewert) 128.

DIVERS. — Fondation charitable à Nivelles, 10. — Les *sizes* dans la

vallée du Geer, 23. — Un usage nuptial (voir t. 2, p. 158) 47. — Un curieux acte notarié, le sang qui crie vengeance au ciel, 47. — Le fétichisme contemporain, 78. — Un reste de la sauvagerie primitive, 78. — Un folkloriste sans le savoir, 79.

III

Varia

NOTES ET ENQUÊTES. — La première revue de folklore, 15. — Question relative à un jeu d'enfants, 78. — Id. relative à la toponymie, 78. — Un folkloriste sans le savoir, 79. — Les noms des pièces de monnaie, 95.

MATHIEU LAENSBERGH et son almanach, (O. Colson). — I. Avant-propos, 129. — II. Les précurseurs liégeois, 133. — III. Apparition du Laensbergh, 136. — IV. Le personnage, 138. — V. Le volume, 159. — VI. Les chapitres et leurs modifications, 163. — VII. L'almanach des Bergers, 178. — VIII. Les contrefaçons, 186. — IX. Les prédictions, 192.

NÉCROLOGIE. — Joseph Delbœuf (Fr. Renkin), 142.

IV

Dessins nouveaux

ILLUSTRATIONS. — Le poseur d'énigmes, (J. Heylemans), 23. — Nains dansant (Louis Bauès), 37. — Le Berger, (Aug. Donnay), 181.

FRONTONS. — Par J. Heylemans, 29 et 49. — Par Aug. Donnay, p. 113, 129, 133 et 138.

LETTRES, par J. Heylemans : *a* (armurier), 5; *p* (perruquier), 47; *b* (batelier), 29; *d* (docteur), 33; *l* (lainier), 36; *n* (notaire), 49; *i* (imprimeur), 66; *m* (maçon), 97.

FAC-SIMILES. — De cartes d'étrennes : Tambour de la garde-civique et garçon de café, 9; égoutier, 11. — D'un ancien tableau de la Bête de Staneux, 155. — Reproductions de l'Almanach des Bergers, 178-179; des titres de chapitres de l'Almanach de Math. Laensbergh, pp. 191, 193 et 196.

PORTRAIT. — De Joseph Delbœuf, 143.

CUL-DE-LAMPE. — Par Aug. Donnay, p. 185.

ERRATA DU TOME IV

Page 106, dernier vers du dernier couplet, lisez : « Aussi bien que *ma* femme ». — P. 128, dans le texte ancien, lisez : « Coroy, unaigre, rasure, bees, poudre ».

Page 26, à propos du mot *rêus*. Ajoutez : « Dans son *Diction. du scallon de Mons*, Sigard signale le mot avec le sens de « embarrassé, à bout ». Il ajoute : « Dans le Dictionnaire austrasien de Dom François, *faire rêus* c'est mettre quelqu'un hors d'état de répondre ou de répliquer. Le v. fr. *rehuser* s'appliquait aux détours du gibier pour faire perdre la piste. »

Page 178, tout en bas, au litt. EXEMPLE, lisez : « Le deuxième jour de janvier est un samedi. On voit au-dessus du triangle qui indique ce jour, le signe tempête, et, à la première ligne, le signe indiquant qu'il est bon de couper les cheveux. »